

JARDINS AMATEURS

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°48 – 20 avril 2017

Ce bulletin est destiné aux jardiniers amateurs. Il s'appuie sur les observations réalisées par les observateurs des filières arboriculture fruitière, maraîchage, olivier, tomates d'industrie, zones non agricoles ; et sur l'analyse de risque effectuée par les animateurs de ces filières.

Des informations sur le rythme de parution de votre bulletin :

Janvier-mars : en fonction de l'actualité phytosanitaire

Avril- octobre : 2 bulletins par mois

Novembre – décembre : 1 bulletin par mois

SOMMAIRE

AU VERGER	2
OLIVIER.....	2
<i>Maladie de l'œil de paon</i>	2
POMMIER ET POIRIER	3
<i>Tavelure du pommier et du poirier</i>	3
<i>Carpocapse des pommes et des poires (ver du fruit)</i>	4
POMMIER.....	4
<i>Oïdium</i>	4
.....	4
<i>Puceron cendré</i>	5
.....	5
CERISIER	6
<i>Mouche asiatique Drosophila suzukii</i>	6
AU POTAGER	6
COURGETTE	7
<i>Pucerons</i>	7
AU JARDIN D'ORNEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Anne ROBERTI
FREDON PACA
224, rue des Découvertes
83390 - CUERS
anneroberti.fredon@orange.fr
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

Au verger



Maladie de l'œil de paon

Les pluies de ces dernières semaines sont favorables à la diffusion de ce champignon sur les feuilles.



Photo : Taches sur feuille (Gerbeaud)



Méthode culturale :

- **Tailler** pour favoriser l'aération de la frondaison. Les feuilles et les rameaux peuvent être **broyés sur place** sans risque de propagation.
- **Eviter les irrigations tardives** en saison
- En cas de nouvelle plantation, **bannir les variétés les sensibles**, à savoir : la Tanche, l'Aglandau et le Cailletier.

Pommier et Poirier



Tavelure du pommier et du poirier

Les précipitations des jours passés, font augmenter le risque de contamination. Cette maladie étant causée par un champignon qui se dissémine par projection de spores lors des pluies printanières, le risque de dissémination de la maladie est élevé.

La tavelure est une maladie causée par un champignon. Il passe l'hiver sur les débris de feuilles au niveau du sol. Au printemps les spores du champignon sont disséminés grâce au vent. Dans un premier temps **des taches brun olivâtre d'aspect velouté se développent à la face inférieure des feuilles**. Les fruits présentent également des petites taches. Des crevasses liégeuses peuvent également apparaître sur les fruits. Ces dégâts n'empêchent absolument pas la consommation des fruits en l'état mais peuvent réduire leur croissance en cours de végétation ainsi que leur conservation après la récolte.



Photo : Taches sur fruits (La Pugère - GRCETA - CA84)



Photo : Lésions sur jeunes rameaux (La Pugère - GRCETA - CA84)



Moyens de prévention :

- **Privilégier des variétés résistantes** (par exemple les variétés 'Reinette du Mans', 'Patte de loup', 'Court pendu gris', 'Melrose', 'Florina', 'Liberty' présenteraient une tolérance intéressante). L'association des Croqueurs de Pomme peut fournir des noms de variétés résistantes adaptées aux caractéristiques climatiques locales.
- **Éliminer les feuilles mortes** et les débris végétaux en hiver et jusqu'au printemps
- Limiter les apports d'engrais azotés



Outils de biocontrôle :

Le micro-organisme *Bacillus subtilis* (une bactérie) agit comme **un stimulateur des défenses** naturelles du pommier et du poirier, limitant ainsi la contamination.

Carpocapse des pommes et des poires (ver du fruit)

Les premières captures de papillons ont été enregistrées dans le Vaucluse. Le vol va se généraliser sous peu. C'est le moment d'installer des pièges à phéromones.

Le ver des pommes et des poires est en fait une petite chenille dont le papillon est appelé carpocapse. Il est de **petite taille** (15 à 20 mm) et sort à la tombée de la nuit, on l'aperçoit donc rarement. La chenille quant à elle, se développe à **l'intérieur du fruit en consommant la chair**.

On remarque sa présence par l'observation de **petits trous visibles** sur l'épiderme du fruit dans lesquels des excréments de la larve sont présents (Photo 3). Les fruits attaqués **pourrissent et tombent prématurément**.



Outils de biocontrôle :

C'est le moment propice pour l'installation des pièges à phéromone sexuelle qui permettront de capturer les mâles papillon, et donc limiter les accouplements et les pontes au verger. **Cela permet d'identifier les périodes à risque**. Le maintien de ces pièges est important et nécessite de changer les capsules de phéromone régulièrement conformément aux prescriptions du fabricant.

Pommier



Oïdium

La période de sensibilité à cette maladie est en cours. Restez vigilant à l'apparition des symptômes.

L'oïdium du pommier est provoqué par le **champignon** *Podosphaera leucotricha*. Au printemps, les nouvelles pousses et les bourgeons se couvrent d'un **feutrage blanchâtre**. Sur les fruits, on peut observer des **décolorations** et un **dessèchement des fruits**. Le champignon se développe lors des temps **humide**. Attention de ne pas confondre avec la pilosité naturellement présente sur les jeunes feuilles de pommier.



Méthode culturale :

- **Supprimer** les rameaux atteints

Photo : Symptôme d'oïdium (Photo BSV PACA Arbo n°8 du 11 avril 2018)

Puceron cendré

Les premiers enroulements de feuilles générés par les piqûres des pucerons dans les feuilles sont observés.

Le puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) est un puceron **globuleux** de 2 à 3 mm dont la couleur peut varier **du vert au brun violacé**. Il est recouvert d'une **poudre blanchâtre**. En général, on a l'impression qu'ils sont mauves. On remarque au niveau de la tête **2 antennes très longues**. Le puceron cendré est responsable de dégâts à la fois directs et indirects. Lors du prélèvement de sève, il injecte sa **salive toxique** et irritante provoquant ainsi **un enroulement des feuilles et rameaux** et des **déformations sur les fruits**. De plus, la présence de population importante produit un **abondant miellat** (substance sucrée et collante) qui favorise l'installation d'une poudre noire à la surface de la feuille, appelée **fumagine**, c'est en fait un champignon dont la présence **limite la photosynthèse**.



Photo: Dégâts sur feuilles (Gerbaud.com)



Moyens de prévention :

- Choisir des **variétés résistantes**
- **Éviter les excès d'engrais azotés** qui entraînent un développement très important de la végétation et favorisent son apparition. **Préférer l'emploi de compost ou d'engrais organiques décomposés**
- **Supprimer les gourmands** qui attirent particulièrement les pucerons
- **Favoriser la présence d'insectes auxiliaires** (larves de syrphes, coccinelles, chrysopes) en laissant se développer des haies variées et fleuries.
- **Appliquer du savon noir pour éliminer la fumagine le cas échéant.**



Photo : Pucerons cendrés adultes (Chaubet - INRA)

Cerisier



Mouche asiatique *Drosophila suzukii*

Les vols s'intensifient depuis début avril.

La drosophile asiatique est une petite mouche dont l'adulte ressemble à la mouche du vinaigre. Les larves se nourrissent de la **pulpe des fruits**. Le fruit finit par **s'abîmer**. Elle peut s'attaquer à toutes sortes de **fruits charnus notamment aux cerises, fraises, framboises, raisins...** La reproduction de ces mouches est **très rapide** et leur **cycle de vie est très court**. Chaque femelle pond **environ 300 œufs** et on observe plusieurs générations par an. Les dégâts entraînés peuvent aller jusqu'à la **perte de la récolte**.



Photo : *Drosophila suzukii* adulte (Malausa - INRA)



Moyens de prévention :



Afin de limiter les dégâts de cette mouche, il est possible **d'installer des pièges** :

1. Utiliser une **bouteille en plastique rouge** suspendue proche des fruits
2. **Percer 20 orifices latéraux de 3-4 mm de diamètre** sur un seul côté de la bouteille.
3. Verser dans ce contenant une **solution composée de 1/3 de vinaigre de cidre, 1/3 d'eau et 1/3 de vin rouge, quelques pincées de sel et une goutte de produit vaisselle** (le moins parfumé possible).

Sur les arbres de petite taille, idéalement s'ils sont palissés, on pourra également mettre en place des filets insect-proof.

Photo : Exemple de piège bouteille

Au potager

Courgette



Pucerons

Les températures douces sont favorables au développement des pucerons. Ce ravageur est à surveiller dans les jours à venir. La situation peut se dégrader rapidement.



Photo : Pucerons à différents stade de développement sur feuille de courgettes (BLANCARD - INRA)



Méthode culturale :

- **Éliminer mécaniquement** les foyers en coupant les feuilles trop atteintes par exemple.
- **Désherber les abords de la parcelle** (les pucerons se conservent sur les herbes indésirables)
- **Limiter les traitements chimiques** afin de favoriser la présence naturelle des auxiliaires tels que coccinelles, chrysopes, syrphes.
- Favoriser la **présence de plantes fleuries** autour du potager pour servir d'abris aux insectes auxiliaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :
Le Bulletin de Santé du Végétal, filière Jardins Amateurs, s'appuie sur les bulletins de santé du végétal des filières : Maraîchage, Arboriculture fruitière, Tomate d'industrie, Olivier, Zones Non Agricoles. Les observateurs des filières correspondantes contribuent donc à l'élaboration de ce document.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Lucile ARNAUD (FREDON PACA) : 04.94.35.22.84

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.